

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mai 2026



N/Réf. : AI2627-30

Objet : Demande d'accès à des documents détenus par la Commission de toponymie concernant le chemin Logan et le chemin Isidore

Bonjour,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à des documents reçue le 15 avril 2026 et faite en vertu de l'article 9 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (ci-après appelée « *Loi sur l'accès* »).

Vous demandez à obtenir les documents transmis à la Commission de toponymie au sujet des noms donnés au chemin Logan et au chemin Isidore à La Pêche.

Vous trouverez donc, joint au présent courriel, un fichier rassemblant les échanges entre la Commission et la Municipalité de La Pêche concernant les deux toponymes visés par votre demande. Le contenu non visé par celle-ci a été retiré.

Prenez note que les toponymes **Chemin Logan** et **Chemin Isidore** désignent des voies de communication privées. Le processus d'officialisation des noms de voies privées a changé depuis que ces toponymes ont été officialisés. À l'époque, contrairement à aujourd'hui, le consentement du ou de la propriétaire d'une voie n'était pas systématiquement demandé et obtenu avant l'officialisation du nom de cette voie.

En terminant, nous vous informons que, en vertu des articles 135 et 137 de la *Loi sur l'accès*, vous disposez d'un recours devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative portant sur l'exercice de ce recours.

Veillez agréer nos salutations distinguées.

La responsable de l'application de la *Loi sur l'accès*,

Original signé

Véronique Voyer

acces.information@oqlf.gouv.qc.ca

p. j. : Documents demandés

Note explicative (avis de recours)

